

Mise à jour pour les abonnés SEDAR® Le 31 mars 2014

Mise à jour de codes (version 008.050.002)

Une mise à jour de codes SEDAR est prévue pour le lundi 7 avril 2014.

Nous vous invitons à télécharger la mise à jour de codes dès que possible à compter du 7 avril 2014 en suivant les instructions indiquées ci-après :

1. Lancez le logiciel SEDAR.
2. Sélectionnez le menu Fichier.
3. Dans le menu Fichier, sélectionnez Échanges avec le serveur SEDAR.

Cette démarche permettra de vous assurer que l'application est à jour et prête à être utilisée avant l'utilisation réelle des fonctions de gestion.

Avec cette mise à jour de codes, l'application client SEDAR passera à la version 008.050.002.

Une fois la mise à jour de codes téléchargée, fermez le logiciel SEDAR et suivez les directives ci-après pour procéder à la mise à jour de codes :

1. Cliquez sur le bouton Démarrer situé dans le coin inférieur gauche de l'écran.
2. Sélectionnez le menu Programmes.
3. Dans le menu Programmes, sélectionnez SEDAR, puis Mise à jour de codes.

Dossier dont l'état est TMP

Tous les dossiers sauvegardés mais non soumis (tous les dossiers dont l'état affiché à l'écran Gestion des dossiers est TMP), doivent être soumis au plus tard le vendredi 4 avril 2014 ou être supprimés. Pour supprimer un dossier dont l'état est TMP, mettez le projet en évidence, sélectionnez Fichier, puis cliquez sur Supprimer un dossier non envoyé.

Résumé des modifications relatives à la mise à jour de codes

Catégorie de déposant : Fonds d'investissement – Types de document dans la catégorie de dossier Placements de titres

Pour les fonds d'investissement qui ont adopté les Normes internationales d'information financière (normes IFRS) pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, certains types de document qui référaient à l'« état de l'actif net » ont été renommés « état de la situation financière » aux fins de conformité avec la terminologie des normes IFRS, le cas échéant. Pour remplacer les types de document précédents, de nouveaux types de document ont été créés dans les sous-types de dossier « Provisoire », « Provisoire et projet combinés » et « Définitif », sous le type de dossier « Prospectus simplifié, notice annuelle et aperçu du fonds (Règlement 81-101) ».

Par exemple, le type de document « Projet d'état de l'actif net – anglais » a été supprimé et remplacé par « Projet d'état de la situation financière – anglais ». Il en est de même pour le type de document « État de l'actif net vérifié – français », qui a été supprimé et remplacé par « État de la situation financière audité – français ».

De plus, nous avons créé le type de document « Demande de dispense du Règlement 81-101 » sous le type de dossier « Définitif » et « Modification au définitif » afin de faciliter le dépôt des demandes de dispense.

Sous le type de dossier « Prospectus ordinaire », nous avons créé les types de document suivants dans le sous-type de dossier « Modification du prospectus définitif » afin de faciliter le dépôt des documents :

- « Acte de fiducie »
- « Contrat de gestion »
- « Contrat avec le conseiller »
- « Contrat de garde »
- « Contrat avec le sous-dépositaire »
- « Autres contrats importants »

Modifications à la Règle de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) sur les droits

Les modifications des montants des droits de la CVMO seront en vigueur à compter du 7 avril 2014. Pour plus de détails, veuillez consulter la Règle 13-502 de la CVMO sur les droits à l'adresse suivante :

http://www.osc.gov.on.ca/documents/en/Securities-Category1/rule_20130131_13-502_unofficial-consolidated.pdf

SEDAR.com

À compter du lundi 7 avril 2014, vous trouverez la mise à jour des documents suivants sur notre site Web www.sedar.com/sedar/sedar_fr.htm.

- Liste des types de dossier, sous-types de dossier et types de document SEDAR
- Barème des droits des Commissions et Place de marché

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le poste de service des ACVM au 1-800-219-5381.